

changements proposés seraient souhaitables même en l'absence de l'ALE. De façon plus générale, il défend ce projet de loi ainsi que l'ALE comme étant des outils qui serviront à renforcer l'économie canadienne. Le gouvernement nie que le projet de loi a été introduit parce que les Américains l'auraient exigé au cours des négociations, mais il demeure que si les changements proposés étaient adoptés, le régime canadien s'apparenterait davantage aux programmes en vigueur dans de nombreux États américains.

<sup>100</sup> Les économistes néo-classiques d'inspiration libérale ont souvent soutenu que le plus grand avantage de l'ALE est de permettre aux pays en développement de bénéficier de la richesse des pays développés en leur permettant d'accéder à des technologies et à des capitaux qu'ils ne pourraient pas obtenir autrement. Cependant, il est important de noter que ces avantages ne sont pas garantis. Les pays en développement peuvent être confrontés à de nombreux obstacles, tels que la corruption, la bureaucratie et la faible qualité des institutions. De plus, l'ALE peut également entraîner une délocalisation de l'industrie et une perte d'emplois dans certains secteurs. Par conséquent, il est essentiel de mettre en place des mesures de soutien pour les pays en développement afin de maximiser les avantages de l'ALE tout en minimisant les risques.